

Annexe 1 – Cahier des charges

Appel à candidatures médico-social N°2025-ARS-PH-02

Handi Cap'2030

Occitanie

Fond d'appui à la transformation de l'offre

Recherche d'appuis experts dans la conduite du changement pour soutenir les ESMS et structures gestionnaires engagés dans une volonté de transformation et d'amélioration de la qualité de réponse aux besoins des personnes

1. Contexte national

Le président de la République a annoncé lors de la Conférence nationale du handicap (CNH) du 26 avril 2023 une mobilisation massive pour construire, avec les acteurs et à partir de chaque territoire, les solutions visant à répondre aux besoins identifiés, tant en soutien à domicile qu'en hébergement médico-social lorsqu'il est nécessaire, et ainsi rendre effectif le droit à un accompagnement de qualité dès le premier âge et tout au long de la vie, pour la pleine autonomie de chacun.

Cette mobilisation s'est traduite depuis 2024 tant par la création de nouvelles réponses, via le plan 50 000 solutions, que par la création d'un fond d'appui à la transformation de l'offre existante.

Ce fond d'appui comprend un volet soutien à l'ingénierie de projet, répondant à deux cibles nationales :

- Accompagnement des ESMS pour **transformer leur projet de service, leur organisation interne, leur bâti** (passage en dispositif ou plateforme, externalisation de services/unités/prestations, diversification des modalités d'accompagnement, soutien de l'auto-détermination des personnes)
- Amélioration de la **qualité des accompagnements en conformité avec les recommandations de bonne pratique professionnelle (RBPP)**

Pour l'ARS Occitanie, ce volet soutien à l'ingénierie se traduit par une enveloppe financière de 1 339 479.74 € sur la période 2024-2027, qui est déléguée en deux temps, **dont une première enveloppe de 644 934,69€ qui sera mobilisée en Occitanie dès 2025, et qui est l'objet du présent appel à candidature.**

2. Objectifs de l'appel à candidature

L'ARS Occitanie, au regard des besoins du secteur, souhaite mobiliser les moyens de ce fond d'appui de la manière la plus profitable à l'ensemble des ESMS handicap de la région.

Pour ce faire, cet appel à candidature est construit avec une double ambition :

- 1° Pouvoir mobiliser des appuis experts en capacité de proposer des prestations concrètes et innovantes de soutien opérationnel à la transformation d'un nombre ESMS volontaires compatible avec l'enveloppe existante et les propositions d'accompagnement retenues ;
- 2° Garantir une évaluation continue de l'impact de ces actions de soutien à la transformation, pour en favoriser la capitalisation et la modélisation au bénéfice du plus grand nombre d'ESMS possible.

Les problématiques auxquels les appuis experts recherchés devront répondre sont les suivantes :

- **Thème 1 : L'appropriation des recommandations de bonne pratique sur le champ des troubles du neuro-développement et du polyhandicap, dans le quotidien de fonctionnement des ESMS**

L'ARS Occitanie souhaite soutenir des accompagnements opérationnels permettant de modifier en profondeur les pratiques, les organisations quotidiennes et les expériences de vie et de travail en ESMS. L'enjeu est de créer les conditions favorables à une pleine participation des personnes à la construction de leurs choix de vie et de renforcer la qualité de vie au travail des professionnels par un gain de sens dans leur activité et l'organisation quotidienne.

L'ARS Occitanie recherche donc des organismes ayant développé une **expertise dans l'accompagnement in situ d'équipes souhaitant améliorer collectivement leurs pratiques professionnelles et organisations internes au bénéfice d'une meilleure réponse aux besoins des publics présentant un ou plusieurs troubles du neurodéveloppement ou polyhandicapés.**

L'enjeu de cet appui expert sera de soutenir ces équipes volontaires notamment en :

- 1° les appuyant dans réalisation d'un diagnostic de situation au regard du référentiel de bonnes pratiques professionnelles existant,
- 2° co-construisant avec elles des plans d'action opérationnels adaptés à la situation initiale, et en recherchant avec elle des solutions, y compris innovantes, facilitant la mise en œuvre des RBPP,
- 3° organisant des actions de formation en situation professionnelle, pour soutenir les équipes dans l'évolution de leurs pratiques quotidiennes par une compréhension opérationnelle des actions recommandées.
- 4° en proposant des espaces de pair-émulation pour soutenir au long cours des managers dans la mise en œuvre de ces plans d'action.

Cette démarche devra s'inscrire dans le cadre des recommandations de bonne pratique professionnelle, notamment celles relatives aux différents troubles du neuro-développement et au polyhandicap.

L'ARS Occitanie recherche également des **expertises en design social, aménagement et architecture pour soutenir des réflexions approfondies sur le bâti et la mobilisation de l'environnement des personnes**, en s'appuyant sur les principes de design social et d'expertise d'usage. L'enjeu est de pouvoir co-construire avec les usagers et professionnels des ESMS volontaires les évolutions architecturales adaptées à la situation de l'établissement (depuis des évolutions relevant de réaménagements, jusqu'à l'outillage d'un cahier des charges clair pour engager une reconstruction ou une réhabilitation lorsque c'est le projet de l'établissement). L'enjeu de ces évolutions d'environnement sera de soutenir l'auto-détermination des personnes, l'adaptation à leurs besoins, ainsi que la qualité de vie au travail des professionnels.

Les actions menées devront impliquer les professionnels de l'ESMS, la direction, le CVS, les familles et rechercher l'implication des personnes vivant avec un handicap concernées.

- **Thème 2 : L'appui à l'évolution des projets de service et des organisations internes dans les ESMS enfants et adultes pour mieux répondre aux aspirations des jeunes adultes**

Le nombre de jeunes sous amendement Creton, celui des jeunes de plus de 20 ans accueillis dans un ESMS pour enfants, ainsi que celui des jeunes quittant un ESMS enfant sans avoir trouvé la solution adaptée à leur projet de vie ne diminuent pas depuis plusieurs années en Occitanie.

Il est donc essentiel de pouvoir accompagner les ESMS volontaires dans une transformation à la fois nécessaire dans le secteur enfance et le secteur adulte.

Pour les ESMS enfants, l'enjeu est de pouvoir soutenir la construction d'un projet de service dédié à l'accompagnement vers l'âge adulte type intégrant :

- Une réflexion avec les professionnels en charge d'accompagner sur cette période (place du référent habituel et de l'équipe pluridisciplinaire, identification de professionnels référents dédiés à cette période du projet de vie du jeune) sur la manière dont ils travaillent ensemble, ainsi qu'avec les familles et les jeunes.
- Un ensemble d'actions concrètes concourant à l'accompagnement du jeune et à la préparation des phases de test, tels que :
 - La construction de projets de pair-aidance pour aider les jeunes à se projeter concrètement sur les solutions imaginées ;

- La formalisation du projet de soins à venir incluant la prévention et le parcours somatique dans le droit commun avec identification des acteurs ressources et des outils nécessaires
- La formalisation du projet de vie à venir incluant tous ses aspects (logement, vie sociale et affective, vie citoyenne, vie professionnelle, loisirs....)
- L'identification des partenariats territoriaux nécessaires tant dans le droit commun qu'auprès des ESMS adultes.
- Des objectifs en termes d'espace d'hébergement. A titre d'exemple, les projets devront prévoir :
 - Des espaces permettant de développer l'autonomie en équipant les espaces d'hébergement existants de la manière la plus adaptée (espace kitchenette par exemple, ou encore possibilité d'entretenir sa chambre avec des équipements adaptés...etc.), en les développant sur site ou en s'appuyant sur des possibilités de location dans le droit commun par exemple.
 - Des modalités d'accompagnement diversifiées permettant de tester -lorsque cela correspond aux projets des jeunes- un hébergement en autonomie à l'extérieur de l'ESMS avec un ajustement de l'accompagnement de l'ESMS rendant cela possible avec l'appui proportionné nécessaire.
- L'élaboration d'un livret de compétences et de besoins, qui suivrait le jeune pour favoriser l'adaptation de ses nouveaux interlocuteurs et comprendrait : les habitudes de vie, les différentes compétences développées lors des mises en situation, les outils de communication à utiliser en priorité, la formalisation du projet de vie et de soins incluant la prévention et le parcours somatique dans le droit

Pour les ESMS adultes

L'enjeu sera d'identifier les leviers internes mobilisables tant sur le plan RH qu'organisationnel ou spatial, pour aboutir à une diversification des prestations d'accompagnement proposées, et à leur meilleure correspondance aux besoins des personnes.

Les feuilles de route qui en découleront viseront à intégrer les sujets suivants :

- Le développement de la modularité des accueils dans les ESMS adultes.
- Des projets d'établissements et configurations de plateau technique évoluant pour mieux s'adapter aux projets de vie souhaités par les personnes tant du fait de leur jeune âge que du fait de leurs diagnostics (trouble du neuro-développement, maladie rare...etc.),
- Une diversification dans les propositions d'habitat au sein de ces structures permettant d'envisager des évolutions possibles durant le parcours de vie, y compris en termes de logique de colocation par exemple ou encore de possibilité d'expérimenter avant d'habiter.
- Une réflexion spécifique sur l'organisation d'une part d'activité dédiée au stage ou à la phase de test, permettant sous forme d'un accueil temporaire de proposer plus spécifiquement dans le territoire une offre organisée à cet effet.

L'ARS Occitanie recherche donc un **appui expert de la transformation interne des ESMS, ayant une expérience dans la conduite du changement en ESMS, en maîtrisant les enjeux RH et organisationnels.**

L'enjeu sera d'identifier les leviers internes possibles pour aboutir à une diversification et une meilleure correspondance aux besoins des prestations proposées aux personnes.

Cet appui devra s'appuyer sur une démarche d'analyse préalable des besoins des jeunes adultes accompagnés par les ESMS enfants et en liste d'attente des ESMS adultes, et reposer sur un travail d'identification fine de tous les leviers internes permettant de mieux répondre aux besoins repérés, en visant l'élaboration d'un plan d'action opérationnel.

- **Thème 3 : L'appui à l'évolution des projets de service et des organisations internes pour mieux prendre en compte les besoins des personnes relevant de situations dites complexes**

L'ARS Occitanie a pour ambition d'améliorer l'accompagnement médico-social de personnes vivant des situations dites complexes et critiques afin de répondre, au mieux, à leurs besoins. La démarche doit permettre de proposer aux établissements accueillant des situations critiques et complexes un appui visant à garantir des parcours sans rupture, tout en assurant la sécurité des personnes et des professionnels dans le respect de la dignité des personnes accueillies. L'objectif est de répondre aux situations actuellement accueillies par les établissements médico-sociaux, mais aussi de consolider, à partir de leur expertise et des adaptations mises en place, leur organisation pour modéliser un accompagnement médico-social et un fonctionnement interne adaptés aux situations les plus complexes.

Pour ce faire, l'ARS souhaite s'engager aux côtés d'**organismes et/ou de professionnels spécialisés ayant développé une expertise dans la gestion et la connaissance multidimensionnelle de situations complexes et critiques**. Ces derniers devront proposer aux établissements **une analyse et une stratégie opérationnelles** fondées sur :

- Les besoins des personnes en situation de handicap concernées et leurs proches-aidant ;
- L'équipe pluridisciplinaire chargée de l'accompagnement au quotidien (composition, formation initiale et continue, compétences et expériences, organisation...);
- L'ensemble des professionnels de l'établissement venant soutenir les conditions d'accompagnement (logistique, support, équipe chargée de la stratégie sur les ressources humaines et direction) ;
- Le contexte de l'établissement (locaux, partenariats, RH, ...).

Cet accompagnement sera conforme aux recommandations de bonnes pratiques du secteur concernant à la fois les différents types de handicap et la gestion des comportements-problèmes ou comportements-défis. La participation des personnes en situation de handicap, de leur famille et de leur aidant doit être recherchée dans l'ensemble du process.

Un premier état des lieux permettra d'identifier les forces et les faiblesses de l'établissement concernant l'accueil des situations critiques et complexes (locaux, composition et animation de l'équipe, formations réalisées, partenariat, procédures, suivi somatique...).

Ces éléments permettront de concevoir avec l'établissement une stratégie de court/moyen/long terme pour améliorer les compétences collectives de l'établissement. Il inclura, entre autres, une réflexion autour du management et de la répartition des tâches, un soutien renforcé aux professionnels dans le besoin, ainsi qu'un support dans la formalisation de procédures notamment dans une approche méthodologique de la gestion des événements indésirables et des comportements-défis. Un point d'attention spécifique est attendu sur les partenariats à mettre en place afin d'assurer la formalisation d'un parcours de santé global pour chaque personne accueillie, avec : des bilans de santé réguliers (somatiques et psychiatriques), des évaluations pluridisciplinaires des besoins et un suivi médical renforcé en cas de comportements-problèmes.

Une analyse complémentaire des situations accueillies et des accompagnements proposés serait aussi attendue afin de mettre en évidence les difficultés rencontrées et les axes d'amélioration opérationnels possibles pour les personnes concernées au moment de la réalisation de la mission.

En synthèse, l'ARS Occitanie recherche ainsi :

- Soit un pool d'experts déjà structuré en pluri-expertises, en capacité de déployer cet accompagnement opérationnel au plus près des équipes pluriprofessionnelles dans une dynamique de conduite de changement (co-construction avec les acteurs des différentes étapes, action de sensibilisation et de formation à l'ensemble des professionnels, mise en place d'outils de suivi et évaluation).
- Soit l'identification d'expertises spécifiques isolées (psychologue, psychiatre, neuro-psychologue, médecins spécialistes de l'accès aux soins pour des publics très complexes, cadres de santé, architecte...etc.) qu'il sera possible de rassembler autour d'un acteur volontaire pour procéder à cette articulation. Dans ce cas, il est proposé :
 - o Que les experts puissent faire une proposition faisant état de leur expertise spécifique et de la manière dont elle pourrait s'articuler avec d'autres dans le cadre d'une démarche d'appui à plusieurs mains
 - o Qu'un organisme volontaire élabore une proposition de méthode de coordination de ces expertises, pour en construire le fil rouge, et propose les modalités opérationnelles de déploiement, d'animation et d'évaluation du projet.

3. Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les projets déposés devront :

- Faire la preuve d'une expertise dans le domaine d'intervention proposé
- Faire la preuve d'une expérience dans l'accompagnement opérationnel d'établissements accueillant des personnes en situation de handicap
- Décrire précisément les modalités d'accompagnement proposées
- Présenter les modalités d'évaluation possibles de la méthode proposée et visant une capitalisation à l'issue des actions d'accompagnement
- Décrire les résultats attendus.
- Inclure un budget détaillé et un calendrier de mise en œuvre.
- Être réalisables entre 2025 et 2026

4. Financement

Les répondants au présent appel à candidature devront détailler :

- Le coût unitaire d'un programme d'appui auprès d'un ESMS
- Le nombre maximal d'interventions qu'il sera en capacité de programmer entre 2025 et 2026
- Le coût de pilotage du projet, en particulier dans l'organisation de son évaluation et de sa capitalisation
- Tout autre élément, fonction du projet proposé, qui permettra de comprendre la structure de coût du projet.

L'ARS Occitanie proposera in fine aux lauréats de l'appel à candidature un volume prévisionnel d'ESMS auprès desquels intervenir, et le financement qui sera donc alloué.

La somme totale des financements alloués aux différents lauréats ne pourra dépasser le montant de 644 934,69 € pour les actions qui seront menées en 2025 et 2026 .

5. Documents à fournir en complément du dossier de réponse

- ❖ Documents d'identification :
 - Fiche d'identification au répertoire SIREN (avec n° SIRET de la structure répondante)
 - Adresse principale
- ❖ Domiciliation Bancaire :
 - IBAN
 - BIC
 - Relevé d'identité bancaire
- ❖ Statuts et copie de la publication au Journal Officiel ou récépissé de déclaration en préfecture, le cas échéant ; ou tout autre élément permettant de justifier le statut.

Une attention particulière sera portée à la cohérence des raisons sociales et adresses entre les trois documents.

6. Calendrier

- Lancement de l'appel à candidature : 05 mai 2025
- Date de retour attendu des projets : 11 juillet 2025
- Évaluation des propositions : du 15 juillet au 29 août 2025
- Annonce des projets sélectionnés avec identification des ESMS cibles : au plus tard le 1er septembre 2025
- Démarrage des projets : à compter de novembre 2025

7. Modalités de réponse

Les documents à fournir seront à adresser en une seule fois, par courriel au **plus tard pour le vendredi 11 juillet 2025** auprès de l'ARS Occitanie ARS-OC-DOSA-MEDICO-SOC@ars.sante.fr avec le numéro de l'appel à candidature mentionné en objet.

Les dossiers incomplets ne seront pas recevables.

Pour le Directeur Général et par délégation,
La Directrice de l'Offre de Soins et de l'Autonomie



Julie SENGER